



Paris, le mardi 18 septembre 2001

Circulaire : Pas de référence

Objet : Mise en place de l'euro

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,

Compte tenu du passage à l'euro et de la liquidation prochaine de la paie dans cette nouvelle monnaie, je vous transmets le tableau récapitulatif des montants conventionnels convertis.

Ce tableau a été transmis aux autorités de tutelle qui l'ont approuvé le 27 juillet dernier, et aux organisations syndicales pour recueillir leurs observations.

Je vous rappelle que, si ce n'est déjà fait, il est fortement recommandé de sensibiliser les salariés, et d'informer les institutions représentatives du personnel.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de mes sentiments distingués.

Martine Fontaine
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Annexe_textes_conventionnels.doc,